



CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du mardi 21 juin 2011

Ordre du jour

- I - Travaux et projets en cours**
- II - Désignation d'un délégué suppléant à la CCPP**
- III - Participation au groupement de commande à la CCPP pour la création d'un service d'insertion**
- IV - Subventions aux associations**
- V - Régie municipale**
- VI - Taux de rémunération des heures de surveillance du personnel enseignant**
- VII - Renouvellement de la location 15 place du Maréchal Alexander**
- VIII - Vote sur la proposition du schéma départemental de coopération intercommunal**
- IX - Jury criminel**

Ouverture de séance à 20h00

I. Travaux et projets en cours

- Travaux :

- Eglise : les travaux sur la partie extérieure avancent normalement ; les ouvriers communaux vont profiter de l'échafaudage pour repeindre les planches de rives. La Vierge de la grotte a été démontée par les ouvriers communaux et va être repeinte par un spécialiste.
Pour l'intérieur, lors du démontage du plafond de la nef droite, il a été constaté que toutes les poutres sont en très mauvais état ; la nef gauche va être expertisée par mesure de sécurité. Si le plafond doit être refait, la commune devra avoir recours à un emprunt. Le Conseil autorise Mr le Maire à réaliser cet emprunt si cela s'avère nécessaire.
- Terrain de foot : l'entreprise INOVERT a été consultée pour un devis en vue de réaliser un carottage sur tout le terrain et poser des plaques de gazon devant chaque but.

- Projets immobiliers :

Des projets sont en cours d'étude à la Grand rue (terrain vierge) et rue du Boulenriez (aménagement d'un ensemble bâti actuellement en vente). Un projet situé rue de la Broderie a fait l'objet d'un avis défavorable car non compatible avec le caractère de hameau du secteur.

II. Désignation d'un délégué suppléant à la CCPP

Mr Alain Bocquet ayant démissionné du Conseil Municipal et de son poste de délégué suppléant à la CCPP, Mme Yvette Varlet est désignée pour le remplacer.

III. Participation au groupement de commande à la CCPP pour la création d'un service d'insertion

Le Conseil décide d'utiliser le service d'insertion de la CCPP dans le domaine de la propreté urbaine pour une durée annuelle de 800 heures ; la participation de la commune s'élèvera entre 8 & 9 € de l'heure.

IV. Subventions aux associations

Les subventions ont été réévaluées entre 2% & 3% d'augmentation ; la décision est mise en attente pour les associations qui n'ont pas fait parvenir leur dossier.

V. Régies municipale

La régie transport va être supprimée du fait de l'arrêt du service de transport scolaire. Les régies cantine, garderie, activités municipales vont être rassemblées en une seule pour faciliter la gestion. Le prélèvement automatique sera proposé aux familles qui utilisent ces services.

VI. Taux de rémunération des heures de surveillance du personnel enseignant

Les heures de surveillance de l'étude et de la cantine de l'école sont réévaluées comme suit : étude 21,86€/h ; cantine 11,66€/h

VII. Renouvellement de la location 15 place du Maréchal Alexander

Le bail du local de la Boulangerie sera reconduit jusqu'à Novembre 2011 au prix de 180€/mois

VIII. Vote sur la proposition du schéma départemental de coopération intercommunale

Le Préfet a proposé un schéma qui consiste à regrouper 43 communes en une seule communauté de communes. Le Conseil Municipal estime que ce territoire très vaste n'est pas propice à un développement intercommunal de proximité, comme celui existant aujourd'hui dans le cadre de la CCPP. En conséquence il émet un avis défavorable à la proposition du préfet.

Pour ce qui concerne le SERMEP, compétent en matière d'électrification, le Préfet propose de regrouper 600 000 habitants (112 communes). Le conseil donne également un avis défavorable, en proposant de différer la décision en attendant les évolutions de la carte de la coopération intercommunale

IX. Jury criminel

- **Jury criminel** : le tirage au sort est effectué à partir des listes électorales ; sont désignées Mmes et Mrs Delzenne Marie Madeleine, Tréhout Jérôme, Izydorczyk Irène, Maret Bruce, Dolbois Michèle et Hobbe Pascal

La séance est levée à 23h15